

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 mai 2023

Pôle emploi et la Fédération Hospitalière de France (FHF) se mobilisent pour faciliter les recrutements

Pôle emploi et la Fédération Hospitalière de France (FHF) ont signé un plan national d'actions partagées d'une durée de trois ans afin d'agir ensemble sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, renforcer l'attractivité des métiers du secteur public de la santé, du grand âge et du handicap et répondre aux besoins de recrutement des établissements publics de santé.

Ce plan s'articule autour de quatre axes principaux. Ces axes de partenariat se concrétisent par l'élaboration conjointe d'actions mises en œuvre opérationnellement au niveau des territoires :

1. Développer les relations opérationnelles entre les réseaux de Pôle emploi et de la Fédération Hospitalière de France

Dans l'objectif d'opérationnaliser cet accord, les équipes de Pôle emploi et de la Fédération Hospitalière de France s'engagent à partager leurs enjeux, leurs orientations stratégiques et leur objectifs au niveau territorial.

2. Promouvoir les métiers du secteur public de la santé, du grand âge et du handicap et les opportunités d'emploi

Dans un contexte de recrutement tendu, la promotion des métiers constitue un élément pour faciliter les recrutements. Les besoins en recrutement de la Fédération Hospitalière de France sont variés et recouvrent tant la filière soin et accompagnement que la filière support.

Des actions de communication et de sensibilisation sur l'ensemble des métiers concernés seront développées au niveau national et territorial tant en direction des demandeurs d'emploi que des conseillers de Pôle emploi.

3. Mobiliser les ressources communes et dispositifs de Pôle emploi pour adapter, optimiser et fiabiliser les processus de recrutements

La Fédération Hospitalière de France et Pôle emploi travailleront ensemble à l'identification des compétences transférables permettant d'orienter de nouveaux entrants vers le secteur et de développer les démarches innovantes de recrutement via les dispositifs de chaque partenaire et d'autres acteurs de l'écosystème (ex : « Mon emploi près de chez moi » en lien avec L'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH)).

4. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées de l'emploi

Pôle emploi et la Fédération Hospitalière de France s'engagent dans une démarche inclusive en direction des publics en insertion et les plus éloignés de l'emploi. Les deux acteurs partageront leurs dispositifs d'inclusion et associeront leurs experts afin de mobiliser au plus près des territoires leurs ressources humaines et techniques pour faciliter le recrutement, la formation et l'insertion de ces publics.

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

La Fédération Hospitalière de France (FHF) : communicationfhf@havas.com

Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi : « *Le vieillissement démographique et la crise sanitaire intensifient les besoins de recrutement des secteurs de la santé, du grand âge et du handicap. Avec cet accord, Pôle emploi renforce son engagement et sa mobilisation aux côtés de la Fédération Hospitalière de France (FHF) afin de répondre aux besoins de recrutement des établissements publics de santé et faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. A travers notamment notre méthode de recrutement par simulation, nos dispositifs de formation préalables à l'embauche ou d'immersion professionnelle, nous mettrons tout en œuvre pour mieux faire connaître les métiers de la FHF auprès des demandeurs d'emploi et accompagner les recrutements.* »

Arnaud Robinet, président de la Fédération Hospitalière de France (FHF) : « *Le système de santé français fait face à une demande de soins en constante évolution, sous l'effet du vieillissement de la population mais également des progrès continus des connaissances et des techniques médicales. En matière de ressources humaines, les établissements hospitaliers publics sont entrés dans la crise sanitaire avec une situation dégradée, très marquée encore aujourd'hui. Avec cet accord, la FHF poursuit son accompagnement permanent des acteurs de la santé publique en s'engageant avec Pôle emploi pour apporter une des réponses à l'attractivité des établissements publics en élargissant les viviers de recrutement par une meilleure connaissance des métiers au service des patients* »

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site www.pole-emploi.org ou [@pole_emploi](https://www.instagram.com/pole_emploi) reçoit 42 millions de visites par mois.

A propos de la Fédération Hospitalière de France :

La Fédération Hospitalière de France (FHF), véritable « maison commune des hospitaliers » représente plus de 1 000 hôpitaux et 3 800 établissements médico-sociaux. Elle défend l'autonomie des établissements hospitaliers et médico-sociaux, gage d'une adaptation intelligente aux réalités du territoire. Elle travaille à la création d'un véritable service public de santé réunissant dans chaque territoire les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et de vie.

La FHF est composée de 20 fédérations régionales (FHR) et d'une fédération nationale les regroupant, les FHR sont pilotées par un président et un conseil d'administration et structurées autour de délégués régionaux déployant l'action d'aide et de soutien aux établissements publics. Elles établissent et travaillent le lien avec les autorités financières régionales et départementales. [Fédération Hospitalière de France \(FHF\)](http://www.federation-hospitaliere.fr)

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr
La Fédération Hospitalière de France (FHF) : communicationfhf@havas.com